



ITT # 100017832

MODIFICATION N^o 002

La présente modification vise à répondre aux questions des soumissionnaires.

QUESTION 2. Pouvons-nous soumettre des prix UNIQUEMENT sur les produits que nous pouvons fournir / produire et non sur ceux que nous ne pouvons pas ou cette demande de devis est-elle une soumission de prix TOUT ou Rien?

RÉPONSE 2. L'entrepreneur doit imprimer et livrer tous les articles au complet, conformément à l'énoncé de Travail (EDT). Les fournisseurs ne peuvent pas soumissionner sur une partie du besoin.

Tous les autres termes restent les mêmes